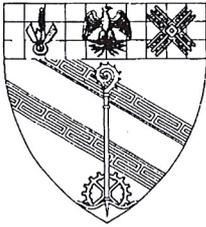


2022 – 020

MAIRIE
DE
MOURMELON-LE-PETIT



ARRETE 2022-20

**ARRETE PORTANT TABLEAU ANNUEL
D'AVANCEMENT DE GRADE
ANNEE 2022
CADRE D'EMPLOIS DES REDACTEURS
TERRITORIAUX
Pour accès au grade de rédacteur principal
de 2^{ème} classe**

Le Maire de MOURMELON-LE-PETIT

Vu la loi n°83-634 du 13 juillet 1983 portant droits et obligations des fonctionnaires,

Vu la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale,

Vu le statut particulier du cadre d'emplois des REDACTEURS TERRITORIAUX,

ARRETE

Article 1 : Le tableau annuel d'avancement est fixé comme suit :

Agent	Libellé Grade Actuel	Libellé Grade proposé	Niveau	Observations
Mme FARGE MARTINE	rédacteur	rédacteur principal de 2ème classe	1	DOSSIER RECEVABLE

Total promouvables : 1

Nombres d'hommes : 0

Nombre de femmes : 1

Total promu : 1

Nombres d'hommes : 0

Nombre de femmes : 1

Fait à Mourmelon le Petit

le 15 Mars 2022

Le Maire

